

10 Clés pour bien fonctionner ensemble en télétravail

À période exceptionnelle, mesures exceptionnelles ! En raison de la pandémie de coronavirus, une majorité d'entreprises doit poursuivre son activité avec une grande partie des salariés en télétravail, à plein temps et sans forcément s'y être préparées. Quels points de repères pour vivre au mieux cet épisode exceptionnel et bien télétravailler ensemble ? Voici 10 points clés qui peuvent vous aider, avec l'idée que chacun-e fait au mieux avec les moyens dont il-elle dispose bien entendu !



#1 Se mettre d'accord ensemble sur un fonctionnement collectif

Repenser et faire le point collectivement sur les activités pouvant être réalisées et à quelle conditions.

Se dire le qui fait quoi et comment

Prévoir des temps d'échanges pour faire le point très concrètement : en équipe ou avec son manager

#2 Penser activités de travail plutôt que métiers

Des salarié.e.s occupant des fonctions qu'on imagine non « télétravaillables » peuvent tout de même télétravailler sur des parties d'activités : back office, suivi des réclamations, plans d'amélioration, etc. Il ne faut pas hésiter à raisonner en activité plutôt qu'en métier.

Cela peut aussi être une occasion de repenser ses activités, de développer des choses non prévues, de consolider des actions qui n'étaient pas prioritaires et pourtant nécessaires pour l'entreprise. Une occasion d'impliquer les équipes dans les propositions !



#3 Manager à distance sur les objectifs

Ce télétravail « subi » à 100% est une occasion de piloter autrement les activités si ce n'était pas encore le cas. S'intéresser aux attendus du travail, se mettre d'accord sur les moyens et détails, et ne plus gérer par le « présentisme ».

Etre en soutien aux équipes dans l'écoute de leurs difficultés et besoins

#4 S'équiper des outils nécessaires pour collaborer à distance

Des logiciels métiers à installer sur les ordinateurs ? Les connexions réseaux sécurisées fonctionnent-elles bien ? Teste de nouveaux outils : audio-conférences, web conférences, agendas partagés et messagerie instantanée. En cette période de crise, plusieurs outils sont mis à disposition gratuitement. C'est une occasion de les tester !



#5 Identifier des plages de disponibilité pour échanger

Tout en gardant une souplesse dans les horaires de travail, définir des plages horaires où les uns et les autres peuvent solliciter leurs collègues ou managers.

Communiquer également des plages de disponibilité aux clients/partenaires/fournisseurs



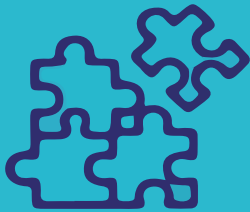
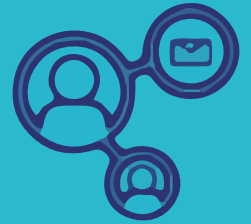
#6 S'aménager une zone de travail dédiée

Tant que possible, identifier un espace de travail spécifique afin de ne pas être trop interrompu ou pouvoir tout simplement faire des coupures en changeant de lieu. Aménager au mieux cet espace (bureau, assis, lumière, etc...)

#7 Distinguer temps professionnel et temps personnel

Le risque : travailler en permanence. Ne pas hésiter à se fixer des plages de travail programmées et s'y tenir

Pour les salariés gardant des enfants à la maison, bien que le télétravail ne soit normalement pas prévu dans ce cadre, essayer de prévoir tant que possible des plages de travail raisonnables en lien avec l'activité à programmer des enfants.



#8 Se déconnecter et prendre des pauses

Lorsque l'on travaille seul, on peut avoir du mal à se déconnecter. Ne pas hésiter à prendre des pauses, couper et s'aérer physiquement, intellectuellement ou socialement dans les limites du possible (prendre l'air dans le périmètre autorisé, échanger avec un ou une proche à distance, lire, préparer un repas, etc)

#9 S'autoriser à revisiter le fonctionnement collectif, dialogue et échanges !

Se dire ensemble que la façon de travailler peut évoluer pour s'adapter au mieux
Besoin de plus de temps d'échanges ? De revoir les outils ? de redéfinir des plages de travail ? Ne pas hésiter à en discuter et revisiter ensemble les choses
Tout cela repose sur le dialogue



#10 Garder des temps de convivialité « virtuelle »

Ne pas hésiter à innover pour garder un lien social à distance : pause café virtuelle ? forum de discussion ? à vos idées !

Besoin de conseils sur le télétravail ?

Contactez l'Aract Hauts-de-France : hautsdefrance.aract@anact.fr